



Paris, le 02/11/2021

Monsieur Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75700 Paris  
À l'attention de M. RIBET et M. DELMAS (DGOS)

*Lettre recommandée avec accusé de réception*

**Objet :** Grève Nationale débutant le 02 Novembre 2021.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Syndicat National des Infirmier(e)s-Anesthésistes** se saisit du préavis édité par une centrale syndicale représentative de la fonction publique hospitalière et invite toute la profession IADE à suivre le mouvement national de grève qui débute le 02 novembre 2021. Les IADE infirmier(e)s-anesthésistes diplômé(e)s d'Etat, sages-femmes anesthésistes, étudiants IA des secteurs publics et privés de la santé se mobiliseront pour :

- Une reconnaissance législative, réglementaire et financière de leur profession à hauteur de leur niveau de formation, d'autonomie de pratique et de responsabilité professionnelle.
- Le respect du cadre réglementaire leur accordant des compétences exclusives et une priorisation pour la composition des équipes SMUR.
- La refonte du corps des IADE de la FPH pour y intégrer son encadrement spécifique issu de la profession.
- La reconnaissance dans tous les secteurs de la pénibilité de leur exercice professionnel.
- Le respect strict des recommandations et de la réglementation assurant la sécurité des procédures anesthésiques et des patients

Dans l'attente, nous demandons à vos services de diffuser cette déclaration auprès des établissements concernés afin de faire respecter le droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable et/ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

*Christophe Paysant  
Président du SNIA*